

Magazine municipal

N°31 - Février 2018

# la Colline Bleue

[www.ventabren.fr](http://www.ventabren.fr)



LES

URB  
ANI  
SME

GRANDS

PROJETS

Château Blanc - l'Héritière - le Parc photovoltaïque



# Intermarché

S U P E R

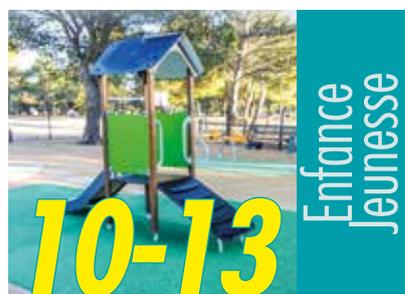
DES MÉTIERS AU SERVICE DE VOTRE QUOTIDIEN



**GALERIE MARCHANDE  
OUVERT LE DIMANCHE MATIN**

Rte de Berre - Quartier Saint Louis - VENTABREN  
Tél. 04 42 28 80 61 - Fax. 04 42 28 77 28

Mot du Maire **3**



Finances **20-21**

Actualités **22-23**

Portraits **26**

A votre service **27**

Calendrier **32**

Tribune libre **28**

Infos utiles **30**

Rédaction et diffusion :  
Commune de Ventabren  
Directeur de la publication :  
Fanny Andrieux  
Responsable de la rédaction :  
Alexandra Chabot  
Rédaction :  
Fanny Andrieux, Sandra Bottamedi,  
Alexandra Chabot, Jean-François Demeillers,  
Alexandra Gazzano, Joseph Genovese,  
Jean-Pierre Musso, William Vitte, FOV, ASV  
Crédit Photos :  
Alexandra Chabot, Jean-Pierre Musso,  
Youri Boucherat, FOV, Noël Perez,  
Alexandra Gazzano, Service Urbanisme,  
William Vitte  
Magazine d'informations  
municipales semestriel  
n°31 Hiver 2018  
Tiré à 2500 exemplaires  
sur papier aux normes  
environnementales



Conception graphique :  
Agence 3MS  
Agence de Communication  
Publicité - Edition - Multimédia  
9 ZA Bompertuis  
Avenue d'Arménie  
13120 Gardanne  
Mail :  
communication@agence3ms.fr  
Tél. : 04 42 37 06 22  
Responsable édition :  
Marc Salvadorero  
Service création : Eric Perrin  
Imprimerie : Print Team  
Toute reproduction intégrale ou partielle,  
est formellement interdite  
(loi du 11 mars 1957, art. 40 et 41  
et Code Pénal art. 425).

Entreprises, commerçants vous souhaitez participer à ce magazine, contactez-nous au 04 42 37 06 22

# CRÉATEUR DE JARDINS

Pour bien accueillir  
le printemps  
**JARDIVALS**



JARDINERIE  
ANIMALERIE  
DÉCORATION

Tél. 04 42 28 74 77 - Fax. 04 42 28 93 02  
[www.jardenerie-jardivals.com](http://www.jardenerie-jardivals.com)  
CD 10 - Route de Berre - 13122 Ventabren

Jardivals  
*Paysage*

Jardivals  
JARDINERIE



## SCOTT

*Découvrez*

nos Blenders  
chauffants et  
nos Expressos  
broyeurs à grains

sélectionnés par

*Georges Blanc*



CONÇU ET DÉVELOPPÉ  
— EN FRANCE —

EGUILLES / VENTABREN (13)  
[contact@scott-gear.fr](mailto:contact@scott-gear.fr)  
[scott-gear.fr](http://scott-gear.fr)



*Chères Ventabrennaises, chers Ventabrennais,*

En ce début d'année 2018, j'ai le plaisir de vous présenter cette nouvelle édition du magazine municipal, La Colline Bleue. Comme à chaque parution, tous les grands thèmes communaux sont abordés.

Je suis très heureux que notre nouveau Plan Local d'Urbanisme soit enfin approuvé et soit effectif depuis le 19 janvier 2018. Suite à cette approbation, Ventabren a reçu la visite officielle de Monsieur Serge GOUTEYRON, Sous-préfet de l'Arrondissement d'Aix-en-Provence et de Monsieur D'ISSERNIO Directeur Départemental des Territoires et de la Mer (DDTM). Ensemble, nous avons fait le tour des chantiers en cours et des grands projets à venir sur la commune.

En 2017, Ventabren a accueilli 66 naissances et nous pouvons constater que de nombreuses personnes souhaitent s'installer dans notre commune où il fait bon vivre. Dans ce contexte, parmi les futures réalisations de la commune, il est prévu des logements sociaux pour les Ventabrennais, une maison de retraite médicalisée pour les seniors dépendants et des logements neufs pour les primo-accédants.

L'Enfance et la Jeunesse sont toujours au cœur de nos préoccupations. Après une phase de concertation avec l'ensemble des acteurs de l'éducation, la commune de Ventabren repassera à la semaine de 4 jours à la rentrée scolaire 2018. Je me réjouis de cette nouvelle sachant qu'en 2013, je m'étais fortement opposé à la réforme des rythmes scolaires initiée par l'ancienne ministre de l'Education Nationale du gouvernement Hollande.

L'été 2017 a été particulièrement menaçant en feux de forêts. C'est pourquoi, je vous invite dès présent à suivre avec attention le calendrier des travaux communiqué dans ce magazine et à veiller au respect des Obligations Légales de Débroussaillage.

Pour la 4ème année consécutive, les dotations de l'Etat aux communes vont encore diminuer. Cependant, le budget de la commune reste stable, puisque grâce à l'effort de l'ensemble des services municipaux et des élus, nous enregistrons de nouveau un excédent financier sur l'année 2017.

Sur le volet sécurité, je suis très satisfait de constater que les stratégies et les efforts de la commune portent leurs fruits, avec une chute très significative de 67% des cambriolages en 2017 (source Gendarmerie).

En vous remerciant encore pour la confiance que vous m'accordez, je vous prie de croire, chères Ventabrennaises, chers Ventabrennais, à l'assurance de mon parfait dévouement.



*Claude FILIPPI*

Maire de Ventabren

Conseiller Métropolitain d'Aix-Marseille Provence

# 2017 Fêtes et

## Des festivités de fin d'année, bien animées

Mi-octobre, **la traditionnelle fête Votive de la Saint-Denis** a su réjouir les petits et les grands. La qualité culinaire de la Paëlla a ravi les papilles des plus grands, quant aux plus jeunes, les jeux gonflables mis à leur disposition leur ont permis de profiter du beau temps tout en s'amusant.



Au mois de novembre, comme à son habitude, **la municipalité a offert aux écoles de jolis spectacles**. Les élèves de l'école maternelle ont reçu la visite de Cacahuète, une petite souris très chatouilleuse. Cette petite souris malicieuse et pleine d'humour a bien étonné et surpris les enfants à travers ses différentes histoires. Le Petit Poucet est ensuite venu à la rencontre des élèves de primaire. Cette pièce de théâtre librement inspirée de l'œuvre de Charles Perrault, a beaucoup interpellé les enfants. Ils ont été très curieux de savoir comment deux comédiennes pouvaient à elles seules interpréter Le Petit Poucet, sa maman et son papa, ses six frères ou encore l'ogre et l'ogresse.



**Le grand Marché de Noël de Ventabren** a, cette année encore, exposé les activités de nombreux artisans de la commune et des alentours. En effet, les créateurs et les artistes font la richesse de ce beau Marché. Très diversifié, il a permis aux visiteurs de faire quelques emplettes de Noël. Les enfants ont eux aussi été bien occupés puisque de nombreuses animations les attendaient et notamment la visite du Père Noël.



Pour **la 3<sup>ème</sup> édition du lancement des illuminations de Noël**, plus d'une centaine d'enfants sont venus participer à la montée aux flambeaux à travers le vieux village, malgré le froid glacial. Arrivés sur la place de l'Eglise, les petits comme les grands se sont vu offrir un délicieux chocolat chaud, accompagné des papillotes de Noël. Pour rester dans l'ambiance des fêtes de fin d'année, le « Christmas Jazz Band » a joué des chants de Noël pendant toute la durée de la manifestation.

# Animations 2018

Jean-Baptiste Guegan  
se produira en concert  
à Ventabren,  
le samedi 7 avril 2018.

## Concert hommage à Johnny Hallyday

Monsieur le Maire souhaite rendre hommage à Johnny Hallyday en offrant le concert "La Voix de Johnny avec Jean-Baptiste Guegan" aux Ventabrennais.

Cet événement aura lieu à la Salle Reine-Jeanne.  
**Il sera gratuit et exclusivement réservé aux habitants de Ventabren.**

Plus d'informations vous seront communiquées ultérieurement, notamment au sujet de la date de l'ouverture des réservations. Afin de ne manquer aucun renseignement sur cet événement, nous vous invitons à vous inscrire à la newsletter de la commune sur le site internet : [www.ventabren.fr](http://www.ventabren.fr)



Lien pour visualiser une prestation de Jean-Baptiste Guegan : <https://www.youtube.com/watch?v=3mkadiik5D8>

## De nouveaux événements festifs et culturels

Pour les scientifiques en herbe, l'OMC de Ventabren vous convie à la découverte du Science Tour – C'est Pas Sorcier, dispositif pédagogique itinérant conçu par les Petits Débrouillards et France Télévision.

Véritable laboratoire mobile qui, sur le modèle de la célèbre émission de Fred et Jamy, sillonne la France pour proposer des animations ludiques, participatives et originales autour de différentes thématiques scientifiques et techniques.

Nous vous attendons nombreux pour partager un moment convivial d'expérimentation et de découverte en famille.

Le même jour, la FCPE organise une bourse aux livres pour enfants et aux jouets dans la salle Sainte Victoire ainsi qu'une chasse aux œufs sur le plateau sportif.

**Le samedi  
14 avril 2018,**  
l'Office Municipal  
de la Culture et la  
FCPE organisent  
une grande journée  
à destination  
des enfants,  
sur l'Esplanade et  
dans la Salle Victoire.



Plus d'informations  
vous seront communiquées  
sur notre site internet :  
[www.ventabren.fr](http://www.ventabren.fr)  
ou sur notre page  
Facebook  
« Ventabren - Page officielle ».



# SATR

## TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS - VRD SOLS INDUSTRIELS...

188 Av. des Alumines - BP 20024

13541 GARDANNE Cedex

TEL : 04.42.39.77.45

FAX : 04.42.39.77.46

Mail : [contact@satr.eu](mailto:contact@satr.eu)



## SUD-EST PISCINES rend accessible vos rêves de baignades...

"Soyez prêts dès le printemps prochain,  
construisez maintenant, plongez dès les beaux jours"

escale  
PISCINES



[WWW.SUD-EST-PISCINES.FR](http://WWW.SUD-EST-PISCINES.FR)

[sudestpiscines@gmail.com](mailto:sudestpiscines@gmail.com)



- Un magasin à votre service : conseils, produits d'entretien, accessoires, robots, pompes à chaleur, filtres...
- Un service technique à votre disposition, contrat d'entretien
- La construction de votre piscine, de la conception à la réalisation
- Garantie décennale de pose
- Plus de 20 ans d'expérience



DEVIS GRATUIT

909 ROUTE DE BERRE 13122 VENTABREN 04 42 63 29 83

# Les stèles Gallo-Grecques de Ventabren-Coudoux

Ces Antiques ont été découverts respectivement sur les communes de Ventabren-Coudoux.

## HISTOIRE BRÈVE DE LA BOURGADE DE COUDOUX

Elle apparaît au XVI<sup>e</sup> siècle et son étymologie du nom proviendrait du Provençal "Codol", signifiant : la pierre /endroit pierreux. A cette époque Coudoux était un hameau du territoire de Ventabren mais les Coudouciens étaient lassés de devoir s'y rendre par un chemin escarpé, se plaignaient de ne pouvoir assister aux cérémonies religieuses, mais également du transport pénible et dangereux des défunts. Cette communauté se fédéra ensuite autour d'un projet d'église, puis requerra son indépendance et s'émancipa en 1950 du chef-lieu-Ventabren pour devenir commune à part entière<sup>(1)</sup>.

De vaste étendue, la commune de Ventabren recèle un patrimoine historique et archéologique important dont ces monuments lapidaires-funéraires.

## DÉCOUVERTE DES DIFFÉRENTES STÈLES

**1902.** Découverte de deux stèles jumelles au quartier "Les Bonfils", datant du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. La 1<sup>ère</sup> portant en caractères grecs le nom d'une gauloise : Ventitounia Quadrouinia <sup>(2a)</sup>. La 2<sup>ème</sup> portant en alphabet latin le nom d'un gaulois : Vectitos Biracios. <sup>(2b)</sup>

**1977.** Deux lapidaires sont trouvés au Ruisseau du Malvallat à Coudoux, dans une propriété privée. Les épitaphes masculines gallo-grecques (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C) mentionnent deux hommes, le premier cippe\* signale que le défunt s'appelle : atestas fils de smerturix. Le deuxième cippe est aussi masculin mais la lecture reste incomplète<sup>(3)</sup>.

**1983.** Dans le même lieu, nouvelle découverte. En langue gauloise et écriture latine, épitaphe d'une femme nommée : boudilatis fille de lemisu. 50 av. J.-C. (photo 1)<sup>(4)</sup>.

En 1977, dans le quartier de Maralouine à Ventabren, est exhumée une stèle funéraire, présentant une nouvelle fois en langue gauloise et caractères grecs, une inscription jumelée d'un homme nommé : Eccaios fils d'Escingoaros et d'une femme nommée : Vimpila fille d'Adiatussos (probablement des époux). Ces deux cippes sont datés une nouvelle fois du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C (Photo 2)<sup>(5)</sup>. Durant cette période antique, la diffusion de l'écriture grecque et son épigraphie semble apparaître dès le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Elle s'est faite à partir de la colonie phocéenne de Marseille et le gallo-grec est devenu l'écriture nationale gauloise. Mais c'est dans la période transitoire du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. que la graphie latine commence à prendre le relais de la graphie grecque, comme l'indiquent les cippes de 1902 et de 1983.

Au cours des travaux du groupe archéologique de Ventabren sur l'oppidum de Roquefavour, fut découvert un cippe anépigraphe, travaillé dans un matériau comparable aux lapidaires cités<sup>(6)</sup>. Ces découvertes fortuites semblent vouloir révéler la présence d'une nécropole dont la localisation reste à préciser et dont l'absence demeure encore inexplicite pour les oppida<sup>(7)</sup> de la région marseillaise, mais qui au hasard de travaux nous livre quelques éléments.

D'ailleurs, la toponymie de certains lieux dits nous interpelle : Peyre Plantade et Roquetaillant, puisque lors de l'établissement de l'autoroute A8 en 1968, un témoin a vu extraire une vingtaine de cippes immédiatement renfous dans les substructions ! Alors cette cité des morts pourrait-elle être localisée sur notre commune ? C'est par la poursuite des recherches et par les informations recueillies que les membres du groupe archéologique de Ventabren pourront peut-être confirmer leur hypothèse.



\* cippe : Un cippe est une stèle en pierre de forme carrée ou ronde, portant une inscription.

Source : Jean-Pierre MUSSO-Chargé de mission Archéologique de Ventabren

### Bibliographie :

- (1) Coudoux - Le temps retrouvé - M.Rouard-C. et P. Bertin.
- (2a) Stèle exposée au Musée Archéologique de Marseille.
- (2b) Inventaire du Musée de Marseille : 8239-8240.
- (3) Epigraphie gauloise à Coudoux : M. Lejeune.
- (4) Epigraphie Gallo-Grecque et Latine-Ventabren-Coudoux. J.P. Musso.
- (5) Nouvelle épitaphe gallo-grecque-Ventabren. M. Lejeune.
- (6) Oppidum de Roquefavour - Ventabren. J.P. Musso.
- (7) Villages - Antiques - Perchés et fortifiés.

Les stèles 4 et 5 sont exposées au Musée Archéologique de Ventabren.

## RÉFECTION DU LAVOIR DE FONSVICARII

En vue d'une prochaine rénovation du lavoir de Fons Vicarii, Jean-Pierre Musso, Président du Groupe Archéologique de Ventabren souhaite débayer le devant du lavoir afin de savoir si des marches d'accès existent encore, ce qu'il pense assez probable. Il recherche donc 4 ou 5 volontaires pour l'aider dans cette recherche. Si vous souhaitez participer vous aussi à cette action, vous pouvez le contacter à l'adresse mail : [jp.musso@wanadoo.fr](mailto:jp.musso@wanadoo.fr)

# L'association Ventalili va permettre la construction d'une nouvelle école dans le village de Tanlili

L'association ventabrennaise Ventalili, impliquée dans l'aide à la scolarisation des enfants au Burkina Faso, a pour projet actuel la construction d'une nouvelle école dans le village de Tanlili.

Ce projet d'une deuxième école primaire permettra à tous les enfants de Tanlili d'accéder à l'éducation, apprendre à parler le Français, à lire, à écrire, à compter, avec des enseignants nommés par le Ministère et l'Education Nationale du Burkina Faso.

Actuellement, la seule école du village a inscrit plus de 400 enfants sur 7 classes. L'objectif est donc de créer 3 classes supplémentaires pour que les effectifs des classes puissent être allégés et de ce fait, l'enseignement optimisé.



Le budget global de construction de ce groupe scolaire est estimé à 60 000 € avec la réalisation d'un forage, l'équipement en mobilier scolaire et la création de commodités.

A ce jour, 39 000€ de subventions ont été obtenus auprès de nombreux entrepreneurs du bâtiment et de fonds privés.

Pour soutenir ce projet, Monsieur le Maire a octroyé une subvention exceptionnelle à l'association « Ventalili ».

Pour faire un don, vous pouvez contacter M. Youri BOUCHERAT au 06 09 06 58 65 ou à l'adresse mail : [youri.boucherat@orange.fr](mailto:youri.boucherat@orange.fr)



A ventabren, le Téliethon 2017 a permis de récolter une belle somme d'argent, pour donner à l'association AFM-Téliethon, les moyens de poursuivre son combat contre la maladie.

L'ensemble des associations participantes a animé le plateau sportif pendant deux jours avec des spectacles, des défis et de nombreuses animations.

En plus des dons reversés au Téliethon, les briques de lait ayant servi à l'une des activités ont été données aux Restos du Cœur.

Monsieur le Maire tient à remercier l'ensemble des bénévoles, des participants et des élus qui se sont mobilisés, cette année encore, pour cette cause.



# ZOOM

sur les jeunes  
sportifs  
Ventabrennais

## Le Football Olympique Ventabrennais

Créé en 1999, le FOV connaît depuis juillet 2016 une nouvelle phase de son évolution avec la mise en place d'un projet associatif sur 4 ans.

Ce projet, partagé avec les licenciés et leurs parents lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire en décembre 2016, a permis de donner des perspectives de développement ambitieuses au club avec la mise en place d'une organisation modernisée, professionnalisée et le lancement d'activités nouvelles.

C'est ainsi que le club a lancé ses stages de football à chaque vacance scolaire qui ont rapidement affiché complet et ont permis attirer de nouveaux jeunes licenciés.

Pour l'encadrement de ces stages, mais également plus largement de toutes les équipes du club, le Conseil d'Administration du FOV a souhaité s'entourer d'éducateurs formés et diplômés afin d'accueillir les jeunes dans les meilleures conditions de sécurité et d'apprentissage du football.

Le FOV prend en charge financièrement le parcours de formation de chaque éducateur !

Pour permettre la mise en place de ce projet, le club avait besoin du soutien de ses partenaires, historiques et nouveaux. Evidemment, le FOV a pu compter sur le soutien de Monsieur le Maire, Claude FILIPPI, et d'Andréa FINOTTO, adjointe au Maire en charge des sports, qui ont apprécié ce projet et ont souhaité l'accompagner.



## Football ou Basket ?

Ces deux disciplines font sensation à Ventabren et ce, avec d'excellents résultats.

Et les résultats sont là !

En seulement 18 mois, le nombre de licenciés est passé de 105 à 191. La progression la plus spectaculaire étant chez les plus jeunes de 4 à 12 ans, qui sont au cœur de notre projet : de 21 jeunes au 30 juin 2016 à 70 jeunes à ce jour.

Cette évolution a permis au club de créer des équipes dans plusieurs catégories :

- Une équipe dans chaque catégorie de U6 à U11
- Une équipe U17
- Une équipe U19
- Une équipe Seniors
- Une équipe Seniors "Loisirs"
- Une équipe Seniors "Loisirs à 7"

Aujourd'hui, le FOV se trouve "victime" de son succès car pour accueillir cet afflux de nouveaux licenciés, il est nécessaire de trouver des éducateurs et des dirigeants supplémentaires.

Alors si vous souhaitez devenir éducateur/dirigeant, rejoignez-les dans cette belle aventure !

## La section Basket de l'Association Sportive de Ventabren

Ce sont 72 enfants de 6 ans à 18 ans qui constituent 7 équipes de basket.

L'année a bien commencé pour la section, toutes les équipes ont de bons résultats au niveau départemental.

Plusieurs catégories sont représentées, trois équipes mixtes jouent en U7, U9 et U11. Ensuite nous avons en U15 une équipe masculine qui est actuellement en tête du championnat départemental tandis que l'équipe U15 féminine est classée 4<sup>ème</sup>. Deux équipes masculines en U17 dont l'une se place en 3<sup>ème</sup> position dans le classement. Et enfin une équipe masculine en U17.



# 2<sup>ème</sup> Forum de la Petite Enfance

**Organisé par la Commune de Ventabren et en partenariat avec :**

- Les assistantes maternelles de Ventabren
- "La Compagnie des Tout-Petits" Maison d'Assistants Maternelles (MAM)
- La crèche « les farfadets »
- Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) d'Aix-en-Provence
- La micro crèche "les Poulbots Ventabren"
- Le Centre de loisirs Municipal "La Marelle"
- L'école maternelle Edouard Peisson
- Le Docteur Malatrait – Pédiopsychiatre
- Christelle Landelle - Thérapeute énergétique
- La caisse d'allocation familiale CAF 13
- Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

**De 10h à 13h :** Rencontres et échanges avec les différents partenaires.

**11H30 :** Conférence

Le Docteur Malatrait pédiopsychiatre et Mme Landelle thérapeute énergétique vous accueillent en salle vidéo pour un moment d'information et d'échange sur le thème :

## "L'enfant et ses émotions"

- Troubles du sommeil (terreurs nocturnes, l'endormissement...)
- Les relations avec l'autre (ses pairs, le parent, l'adulte...)
- Dire non à son enfant

## 2<sup>ème</sup> Forum Petite Enfance



Samedi 17 mars 2018  
De 10h à 13h

Rencontres  
Echanges  
Conférences  
Animations

Ecole maternelle  
Edouard Peisson

Entrée Libre

Forum organisé par la Commune de Ventabren  
Renseignements : Mme Gazzano 06 89 81 81 83





**EPC**  
Eco Provence Construction

CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES



**Construisons votre avenir pour un meilleur confort de vie**

55 Rue Cornaline  
Zi les Jalassières - 13510 EGUILLES  
04 42 29 70 00  
www.sarlepc.fr  
contact@sarlepc.fr



**JPC SERVICES**

PLOMBERIE  
CHAUFFAGE  
CLIMATISATION  
SOLAIRE

**JOSEPH PATRICK CARNAZZA**  
MAÎTRE ARTISAN DEPUIS 25 ANS D'EXPÉRIENCE




CRÉATION  
DE SALLE DE BAIN  
PLOMBERIE  
CLIMATISATION  
CHAUFFAGE  
INSTALLATION GAZ

Route de Berre  
13122 Ventabren  
Tél : 04 42 28 96 49  
Fax : 04 42 57 88 95  
Mobile : 06 09 97 36 73  
E.mail :  
jpcarnazza@gmail.fr

# Rentrée 2018 :

## Retour à la semaine de 4 jours

# Inscriptions Scolaires 2018-2019

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2018-2019 auront lieu du lundi 12 mars au vendredi 23 mars 2018 auprès du Pôle Enfance Jeunesse.

### PLANNING DES DEMARCHES SCOLAIRES et PERI-EXTRASCOLAIRES 2018-2019

A la fin de l'année scolaire 2016-2017, la municipalité de Ventabren a réalisé un sondage au sujet du retour à la semaine de 4 jours. Les réponses obtenues auprès des parents, des enseignants et des associations, révèlent que les Ventabrennais sont majoritairement favorables à l'abrogation de la réforme des rythmes scolaires, à laquelle Monsieur le Maire s'était fortement opposé.

Après avoir soumis la question en Conseil d'école, il a été voté à une large majorité le souhait de revenir à la semaine de 4 jours. La phase de concertation approfondie avec les institutions concernées est en cours afin de définir l'organisation scolaire, périscolaire et extrascolaire à compter de la rentrée de septembre 2018.

Pour recevoir toutes les actualités par e-mail, vous pouvez vous inscrire à la newsletter de la commune sur le site [www.ventabren.fr](http://www.ventabren.fr)

**Concerner les enfants :**

- > Nés en 2015, entrant en maternelle
- > Reentrant en CP
- > Arrivant sur la commune

du 12 mars au 23 mars 2018







**INSCRIPTIONS SCOLAIRES et PERI-EXTRASCOLAIRES**  
auprès du Pôle Enfance Jeunesse

**Se munir :**

- 1 jeu de photocopies listées ci-dessous + originaux
- dossier Péri-Extrascolaire téléchargeable sur [www.ventabren.fr / portail famille / documents téléchargeables](http://www.ventabren.fr/portail/famille/), rempli et signé

**photocopier en double exemplaire :**

- livret de famille (pages parents et enfants)
- justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- page DTPolio du carnet de vaccination
- En cas de séparation/divorce :
  - o Dernier jugement ou ordonnance provisoire
  - o A défaut, attestation sur l'honneur de l'autre parent donnant son accord pour la scolarisation + copie d'une pièce d'identité en cours de validité

**ADMISSION SCOLAIRE**

**Prendre rendez-vous auprès des Directions d'école**  
**Ecole Maternelle – 04.42.28.95.77 : appeler de 11h30 à 13h30**  
 Directrice : Mme Flumiani  
 La présence de l'enfant sera nécessaire  
**Ecole Élémentaire – 04.42.28.70.43 :**  
 Mr Giraud-Claude, Directeur, recevra les jeudis et vendredis pendant le temps scolaire (8h30-11h30 / 13h30-15h45)

**Se munir :**

- 1 jeu de photocopies listées ci-dessus + originaux
- Certificat remis lors de l'inscription scolaire
- Fiche de renseignements pour la maternelle
- Livret scolaire pour les enfants scolarisés ailleurs

**Concerner les familles ayant des enfants en maternelle**

EN JUIN

Transmettre par la messagerie du portail famille les **Justificatifs professionnels récents des 2 parents/parents-conjoints**  
 Salariés : dernier bulletin de paie ou attestation d'employeur  
 Indépendants : déclaration CA, recettes, sociale, fiscale, TVA, attestation comptable

**Concerner TOUTES les familles**

EN JUIN

**Attestation CAF récente, si QF inférieur à 1501 €, à transmettre par la messagerie du portail famille, à défaut le tarif maximum sera appliqué**

**Prendre connaissance des documents 2018-2019 :**

- o Règlement intérieur,
- o Journal du petit ventabrennais,
- o Tarifs,
- o Calendrier des inscriptions,

dans portail famille / rubrique « documents téléchargeables »



**INSCRIPTIONS PERI-EXTRASCOLAIRES SUR LE PORTAIL du 11/06/18 au 22/08/18**



# Des enfants avec un grand cœur

*A la fin de l'année 2017, les enfants du centre de loisirs La Marelle ont participé à plusieurs actions caritatives.*



Pendant la semaine du 20 au 24 novembre, le centre de loisirs municipal a récolté des denrées alimentaires (4 chariots : 2 au groupe scolaire, 1 à la Marelle et 1 à la crèche "Les Farfadets") au bénéfice des "Resto du cœur".

Pendant les activités périscolaires, les enfants ont participé à la décoration du sapin de Noël du village pour la grande fête des illuminations et également à la création de photophores pour le Téléthon.

# De nouveaux jeux pour la petite enfance

*En 2017, la collectivité a investi dans plusieurs jeux pour les enfants.*

La table de manipulation dans le parc du square Jean Vague.  
Le sol stabilisé et la structure toboggan dans le jardin d'enfant du plateau.  
Le parcours d'habiletés motrices à la crèche des farfadets.



# Cross

## de l'école Edouard Peisson

*Cette année, le cross des écoles  
aura lieu le mercredi 21 mars 2018  
ou le mercredi 28 mars en cas d'intempéries.*

Tous les élèves de l'école élémentaire, du CP au CM2, vont courir le cross sur le plateau sportif de Ventabren. Plusieurs épreuves et ateliers seront réunis pour former de réelles olympiades avec, comme toujours à la clef, remise de prix pour chaque classe.



# RBTP

Travaux Publics depuis 1995

Pour exécuter tous vos chantiers,  
nous possédons une équipe  
de professionnels qualifiés,  
et des engins performants.

**TERRASSEMENT - TRANSPORT - REMISE EN CULTURE**

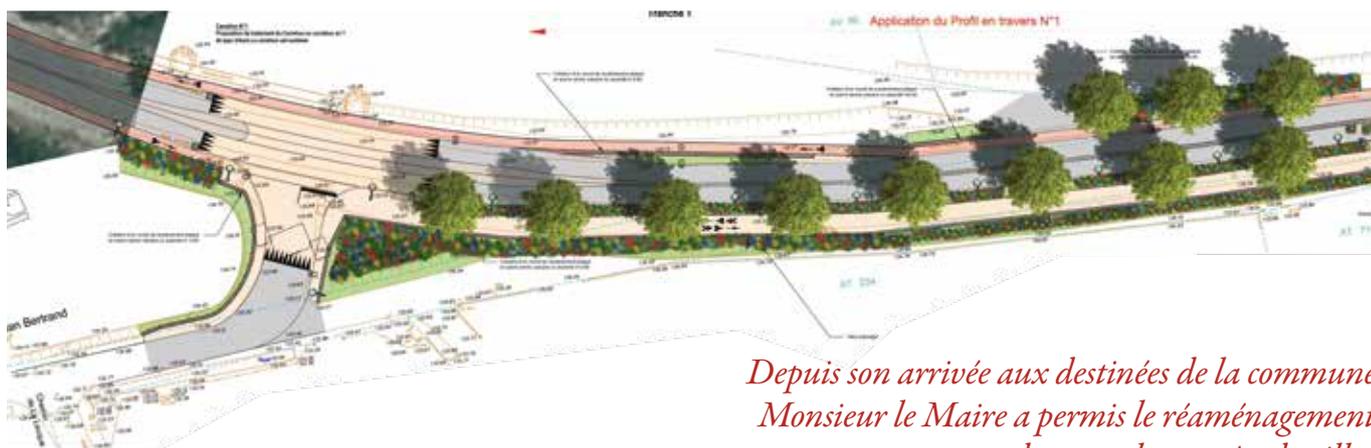


290 CHEMIN DES VERQUIERES - 13122 VENTABREN

TEL: 06 09 96 76 60 - FAX: 04 42 28 87 25

MAIL: [rbtp@rbtp.eu](mailto:rbtp@rbtp.eu)

# Projet d'aménagement de l'entrée de ville située Route de Coudoux



*Depuis son arrivée aux destinées de la commune, Monsieur le Maire a permis le réaménagement de toutes les entrées de ville : entrée de ville principale (Intermarché), entrée de ville Est (Le Tchack), entrée de ville Ouest (rond-point Michel Home).*

En Juillet 2015, à la demande de Monsieur le Maire, la Communauté du Pays d'Aix lance un diagnostic et une étude de faisabilité sur l'aménagement de l'entrée de ville Nord située Route de Coudoux RD19, finalisés et approuvés en décembre 2015.

En décembre 2016, le projet est approuvé, les démarches administratives et techniques sont lancées. Les travaux débuteront fin janvier 2018 pour une durée de 5 mois.

La zone d'aménagement se situe entre le pont de l'autoroute A8 et le rétrécissement de la RD19.

Cet aménagement tend à embellir le site et surtout renforcer la sécurité, notamment par la diminution de la vitesse des véhicules.

Il préfigure une première phase d'aménagement de la voie qui devrait se poursuivre dans les années à venir jusqu'à l'entrée du quartier de l'Héritière (croisement RD64).

Les travaux sont entièrement financés par la Métropole (y compris les honoraires du bureau d'étude), dans le cadre des fonds de concours des entrées de ville : 861 000 euros.

Pour information, des fonds métropolitains ne peuvent être dépensés qu'uniquement sur la nomenclature prévue juridiquement, s'agissant d'une comptabilité strictement analytique.

## *Objectifs d'aménagement*

- Requalification de l'entrée de ville en renforçant son aspect urbain;
- Abaissement de la vitesse;
- Sécurisation du carrefour ;
- Amélioration de la circulation cycle en créant un espace dédié ;
- Faciliter la mobilité des piétons et des PMR (Personne à Mobilité Réduite)
- Création d'un éclairage public
- Création d'espaces verts

## *Détails du projet :*

- Le projet s'étend sur un linéaire de 350 m, il intègre le carrefour avec le chemin de l'Ubac.
- Les travaux n'occasionneront pas la fermeture de la voie.
- Création d'un plateau
- Réduction de la vitesse à 30 km/h du début du plateau à la fin de l'aménagement
- Création d'un îlot central assurant les mouvements de Tourne à Gauche sur le chemin de l'Ubac
- Continuité cycle assurée (renforcement des bandes multifonctionnelles)
- Création d'un espace piéton



# Travaux d'extension des réseaux d'assainissement et d'eau potable



## RD10

Depuis le 18 septembre 2017, des travaux sont en cours de réalisation sur la RD10, entre le carrefour de la Recense et le viaduc du TGV. Depuis le début, les prévisions d'avancement de ces travaux sont parfaitement tenues.

La première semaine des vacances scolaires, l'alternat de circulation, dans les deux sens, sera au niveau du rond point de l'entrée de ville Est (en direction d'Aix en Provence).

Les équipes de travaux et les services de la municipalité s'attachent, chaque jour, à rendre la circulation la plus fluide possible.

Le chantier devrait se terminer en juillet 2018.



## Réfection de la chaussée - Carraire des Petites Plaines

Début décembre 2017, la route de la Carraire des Petites Plaines a fait peau neuve, pour permettre la fluidité du passage en voiture des riverains.



TOUTES TRANSACTIONS  
IMMOBILIERES

**Pierre-Jean OYANT**

VOUS MÉRITEZ L'EXCLUSIVITÉ



06 75 89 01 51 - 13122 Ventabren  
pierrejean.oyant@optimhome.com  
[www.oyant.optimhome.com](http://www.oyant.optimhome.com)



**BT MENUISERIE**

53 CHEMIN DE L'HERITIÈRE 13122 VENTABREN

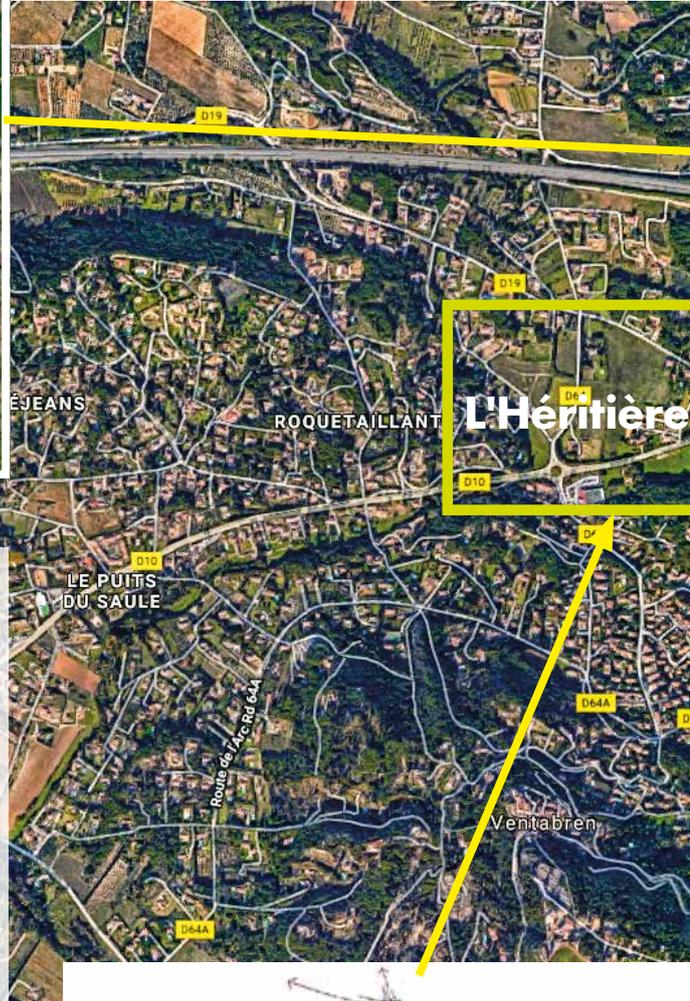
Tous travaux de menuiserie  
neuf ou rénovation  
06.07.27.50.39

BARTH THIERRY artisan menuisier barththierry@hotmail.com



# Paysage énergétique

## Quand urbanisme



### SOLARIS

*Projet Participatif et Citoyen porté par la Commune et l'Association Ventabren Demain !*

**La Centrale Solaire de Ventabren, sur le site ensoleillé de Château Blanc avec une pente optimale et orientée plein Sud, constitue l'application concrète de la Transition Énergétique.**

- Surface maximum d'emprise des panneaux : 6 ha, sur les 53 ha du site, pour un impact environnemental minimum.
- Puissance : 5 MWc.
- Production : 7 GWh annuel. Correspond à la consommation de 5000 habitants (hors chauffage) donc assure l'indépendance énergétique de Ventabren.
- Parc Énergétique, intégré au paysage, ouvert au pastoralisme provençal traditionnel, à l'apiculture, aux jardins d'épices ainsi qu'aux activités pédagogiques orientées techno et agritourisme.
- Réversibilité totale du site avec recyclage à 97% des panneaux dans l'usine ultramoderne de Rousset.

*L'objectif est une Centrale fonctionnelle fin 2019 (construction en 2019 avec un appel de fonds dans les six mois précédents).*



# Commune de Ventabren

## Urbanisme avec énergie



### Zone d'Activité de Château Blanc

- Réalisation d'environ 62 lots pour des surfaces comprises entre 500 m<sup>2</sup> et 1900 m<sup>2</sup>
- Bureaux et activités de petites productions
- Opération réalisée en 2 tranches
- Pré-commercialisation début 2018
- Permis d'Aménager 1<sup>er</sup> semestre 2018
- Travaux 4<sup>ème</sup> trimestre 2018

*À l'horizon 2020, Ventabren souhaite devenir une commune ayant entamé sa reconversion urbaine vers une approche durable, notamment grâce à la réalisation de l'EcoQuartier de L'Héritière.*

### L'Héritière

démarche de labellisation EcoQuartier.

- Environ 313 logements dont 30% de logements sociaux
- Un pôle petite enfance comprenant, à terme, une crèche, une école maternelle et une école élémentaire
- Un foyer personnes âgées
- Une résidence service personnes âgées
- Des commerces de proximité
- Un marché forain

### Energie

- Niveau 3 de la nouvelle Réglementation Environnementale RE 2020 (production électrique d'énergie renouvelable locale), sur l'ensemble du quartier.
- Niveau 4 de la RE 2020 (Bâtiment à Energie Positive) sur le pôle enfance.



# Approbation du PLU de Ventabren



L'enquête publique a eu lieu du 7 septembre au 9 octobre 2017 et a fait l'objet d'une très forte participation notamment, et c'est une nouveauté, par le biais de la mise à disposition d'une adresse mail où chaque administré pouvait déposer ses remarques sur le projet de PLU. Et suite à l'avis du commissaire enquêteur, le projet de Plan Local d'Urbanisme a été approuvé lors de la séance du conseil municipal du 11 décembre 2017.

La réglementation en vigueur et le souci de préserver l'image et la qualité de vie des Ventabrennais n'a pas permis de donner satisfaction à l'ensemble des pétitionnaires. Toutefois, après avis du commissaire enquêteur certaines propositions présentées au projet de PLU ont pu être amendées.

Le PLU révisé est exécutoire depuis le 19 Janvier 2018. Il est disponible en intégralité, en version numérique, sur le site internet : [www.ventabren.fr/pratique/urbanisme](http://www.ventabren.fr/pratique/urbanisme)



## Visite du Sous-Préfet

*Le 14 décembre dernier, Claude FILIPPI a reçu Monsieur Serge GOUTEYRON, Sous-préfet de l'Arrondissement d'Aix-en-Provence et Monsieur Jean-Philippe D'ISSERNIO, Directeur Départemental des Territoires et des Mers (DDTM).*

Suite à l'approbation du nouveau Plan Local d'Urbanisme de Ventabren, début décembre 2017, le Sous-préfet de l'Arrondissement d'Aix-en-Provence et le Directeur Départemental des Territoires et des Mers ont été conviés pour une visite de terrain sur la commune afin de visualiser les zones à enjeu du nouveau PLU de la commune, ses projets et ses projections.

Autant de points de visites que de grands projets pour la commune : L'EHPAD des Méjeans, le Quartier de l'Héritière, la Zone d'Activité Economique de Château Blanc et son Parc Photovoltaïque, les travaux d'assainissement en eau potable sur la RD10. Tous ces chantiers ont été présentés et commentés par Monsieur le Maire, obtenant l'écoute et l'approbation des autorités présentes. L'exécution du PLU fut confirmée le 19 janvier 2018, sans que les services de l'Etat n'émettent aucun recours.

# Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

La Réserve Communale de Sécurité Civile de VENTABREN vous informe :

- **2016** le feu de Rognac-Vitrolles ravage 2500 hectares
- **2017** le feu de Saint Cannat- Eguilles ravage 700 hectares et s'arrête aux limites Nord de la commune

## Serons-nous toujours épargnés ?

Nous devons, chacun chez soi, AGIR et nous PROTÉGER.

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) sont absolument nécessaires.

La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) de Ventabren, sous l'autorité du Maire et de la police municipale, a mené, l'hiver dernier, une campagne d'information à ce sujet. 1 000 documents ont été distribués par la RCSC.

250 propriétaires ont répondu et ont été conseillés dans les actions de protection de leurs biens.

## Nous renouvelons cette campagne

Au mois de novembre, la Municipalité a fait distribuer, dans l'ensemble des boîtes aux lettres de la commune, un document sur les mesures à prendre et le calendrier à respecter.

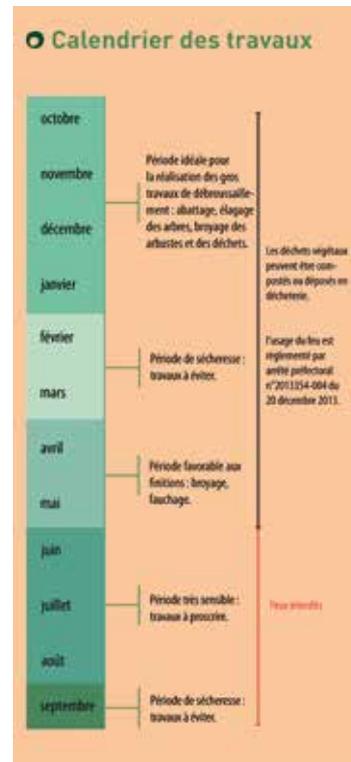
Si besoin, vous pouvez contacter la police municipale qui déclenchera le processus de conseil.

## L'autoprotection

Enfin, les OLD sont nécessaires et obligatoires mais pas suffisantes. Les propriétaires qui sont environnés de zones arborées et qui disposent d'un point d'eau (piscine, étangs, bassins) doivent s'intéresser à l'autoprotection.

Pour en savoir plus, vous pouvez regarder une vidéo sur internet, en tapant dans Google « OLD+AUTOPROTECTION ».

La RCSC reste votre conseil à sur ce sujet.



# Budget 2018 en forte ha

Le budget de l'année 2018 sera caractérisé par un volume d'investissements en forte hausse, du fait des équipements publics prévus sur le nouveau quartier durable de l'Héritière.

**Le budget de fonctionnement, en revanche, à l'instar de l'année 2017, visera à contenir le volume des engagements budgétaires, ce qui permettra de tenir compte des contraintes pesant sur la commune.**

CHASSEURS 13IMMO

ACHAT / VENTE / LOCATION



« NE CHERCHEZ PLUS,  
NOUS TROUVONS POUR VOUS »

Votre agence immobilière spécialisée en transaction, location et chasse immobilière sur le Pays d'Aix

Honoraires réduits



- Un interlocuteur dédié
- Estimation rapide et gratuite
- Accompagnement personnalisé
- Honoraires dus uniquement si succès

VOTRE CONTACT SUR LE SECTEUR  
CAROLINE DEMONTFAUCON

WWW.CHASSEURS-13-IMMO.FR 06.44.66.85.80



[www.guigues.fr](http://www.guigues.fr)

Réseaux  
Aménagements urbains, VRD  
Génie civil  
Second oeuvre, maçonnerie



Siège : 86 Ch. de la Commanderie - CS 20275 - 13344 Marseille Cedex 15  
04.91.09.40.30 - [guigues@guigues.fr](mailto:guigues@guigues.fr)  
Agence : 1125 Av. Jean Perrin - ZI les Milles - 13090 Aix-en Provence  
04.42.26.76.58 - [guigues.aix@guigues.fr](mailto:guigues.aix@guigues.fr)



## NOTRE EAU DU ROBINET



“ELLE  
A **toutes**  
LES **qualités !**”

rendez-vous sur  
[eauxdemarseille.fr](http://eauxdemarseille.fr)



# 8 : volume d'investissements

## usse

En volume global, les recettes communales vont rester stables en 2018 par rapport à l'année 2017. La baisse des dotations de l'Etat se poursuit, notamment la Dotation Globale de Fonctionnement. Les prélèvements effectués par l'Etat ainsi que les transferts de compétences à la Métropole Aix-Marseille-Provence, impactent fortement le niveau des recettes.

### Des priorités politiques clairement affichées dans les orientations budgétaires



- **Sécurité** : Renforcement des équipements et du nombre d'agents en tenue à la Police Municipale, augmentation du nombre de patrouilles jour et nuit, développement de la vidéo protection sur tous les sites sensibles, renforcement des missions de la Réserve Communale de Sécurité Civile dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ;
- **Enfance** : Des moyens importants sont affectés à l'accueil petite enfance et aux activités du centre de loisirs dans le cadre péri et extrascolaire. Le niveau de qualité du service public sera bien évidemment maintenu, y compris dans le cadre du retour à la semaine scolaire de 4 jours.
- **Cadre de vie** : Hausse des moyens affectés à l'entretien et à la propreté des espaces publics.

### Maintien d'un autofinancement satisfaisant sans fiscalité supplémentaire

Il est demandé aux services de poursuivre leurs efforts d'économies et de renégociation des contrats. Et malgré l'inflation et les hausses prévisibles sur certains postes de dépenses notamment électricité et alimentation, les efforts de rationalisation de la dépense et de réorganisation des services permettent de maintenir un niveau acceptable de dépenses, **sans augmenter la fiscalité des ménages**.

### Un niveau d'investissement accentué

Depuis le début de la mandature, la commune a engagé d'importants investissements.

En volume, cet investissement dépasse le niveau d'investissement réalisé durant le mandat précédent en raison de l'engagement et de la réalisation de nombreux projets d'envergure. En effet, malgré la baisse des recettes de l'Etat et l'augmentation des dépenses contraintes, la commune conserve un bon niveau d'épargne de gestion.

Pour maintenir un niveau d'investissement suffisant, la commune aura recours aux financements extérieurs, subventions et emprunts.

La négociation d'un Contrat Départemental de 4 ans avec le CD 13 garantit un taux de subvention moyen de 50% du montant HT sur l'ensemble des investissements structurants de la commune.

Ce financement est complété opération par opération par des crédits collectés auprès des autres institutions publiques : Etat, Région, Métropole Aix-Marseille-Provence, pour atteindre un taux maximal de subvention de l'ordre de 70%.



# Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) se conclut désormais en mairie



*Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, les citoyens désirant s'unir via un PACS doivent se rendre en mairie.*

L'enregistrement, les modifications et les dissolutions des PACS sont désormais assurés par les officiers de l'état civil en mairie au lieu et place des greffes des tribunaux d'instance.

Le Pacte Civil de Solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Le coût est gratuit.

Lors du premier rendez-vous, vous devez vous munir des pièces suivantes :

- Extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois au dépôt du dossier (des deux conjoints)
- Une pièce d'identité en cours de validité (original + copie) (des deux conjoints)

- Déclaration conjointe d'un PACS (Cerfa 15725\*02) à compléter par vos soins
- Déclaration de PACS (Cerfa n°14726\*02) à compléter par vos soins ou convention spécifique rédigée par vos soins également
- Éventuellement un livret de famille (décès du conjoint précédent ou divorce)

Les documents CERFA sont disponibles sur le site internet de la commune dans la rubrique « Démarches et Formalités ».

A Ventabren, un rendez-vous est obligatoire pour le dépôt du dossier. Veuillez vous adresser au service Etat-Civil au 04 42 28 90 71.

## Fermeture de la permanence de l'accueil en mairie le samedi matin

*Afin de faciliter le quotidien des administrés, les services de l'Etat ont décidé de modifier le mode de fonctionnement de certaines démarches administratives (Carte d'Identité, Passeport, Carte grise, etc.). Elles se font désormais sur internet.*

Auparavant, ces formalités étaient effectuées par l'accueil de la Mairie mais ce n'est plus le cas depuis quelques mois. C'est pourquoi, la commune de Ventabren a donc choisi de fermer la permanence de l'accueil du samedi matin en Mairie, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des nouvelles modalités pour effectuer vos démarches administratives en ligne sur notre site internet : [www.ventabren.fr](http://www.ventabren.fr), dans la rubrique « Démarches et Formalités ».

**Les hôtesse**s d'accueil de la mairie restent tout de même à votre disposition afin de vous aider et de vous assister dans vos différentes démarches.

# Opération Octobre Rose

## Des commerçants Ventabrennais mobilisés contre le cancer du sein

Anaïs Coiffure, la pharmacie De Mortain, la boulangerie Casa Berelli et la Jardinerie Jardivals, se sont mobilisés tout le mois d'octobre pour cette action solidaire.

Les commerces de l'avenue Victor Hugo ont mis à la vente des bracelets rose, pour 2 euros. La phrase « Ensemble contre le cancer du sein » y été inscrite. Du côté de la jardinerie Jardivals, à chaque orchidée achetée, 2 euros étaient reversés à la recherche.

Plus de 1100 euros ont été récoltés et l'ensemble de ces dons a été restitué à l'Institut marseillais Paoli-Calmettes.



PAIN DE TRADITION FRANÇAISE

# JACOB'S

BOULANGERIE  
ouverte tous les jours  
week end et jours fériés de 6h30 à 20h00 non stop

Route de Berre - D10 - Quartier de Maralouine  
13122 Ventabren  
07 69 36 55 21

Laboratoire de Biologie Médicale

# SAMBOURG

Site de Coudoux-Ventabren

OUVERTURE depuis février 2015  
Quartier "Le Moulin du Pont",  
Carrefour D10/D20 - 13111 COUDOUX  
Heures d'ouverture : 7h à 19h et Samedi de 7h à 12h  
Tel: 04.42.15.94.95 - www.sambourg.com  
Laboratoire accrédité COFRAC selon les normes NF/EN/ISO 15189

# Cérémonie de Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918

*La cérémonie a eu lieu le samedi 11 novembre 2017, au Monument aux Morts.*



Pour cette grande cérémonie, Monsieur le Maire avait sollicité et apprécié la présence exceptionnelle de plusieurs délégations : les élèves du Lycée Militaire d'Aix en Provence et leur représentant, des membres de la section UNP 131 des Parachutistes et des élèves de cours moyens de l'école primaire en chorale accompagnés de leur professeur de musique, Laetitia Ouvrard et de leurs instituteurs. Ces enfants ont chanté l'hymne national, La Marseillaise, dans son intégralité.

Plus de 300 personnes sont venues commémorer cette Armistice à Ventabren et célébrer la mémoire des soldats français qui ont donné leur vie pour notre patrie.



## Inauguration de la micro-crèche



(de d. à g.) : Christiane OSKANIAN, 1<sup>ère</sup> adjointe – Christophe ANGERS, Fondateur de la micro-crèche – Andréa FINOTTO, Conseillère municipale – Sabrina JEANNOT, Adjointe au Maire – Jacques BRES, Adjoint au Maire – Joseph RICART, Adjoint au Maire – Corinne GASQUEZ, Adjointe au Maire et Fanny ANDRIEUX, Directrice Générale des Services.

La micro-crèche Les Poulbots a été inaugurée, le vendredi 17 novembre 2017, en présence de Christophe Angers, son fondateur, Sophie Dierick, sa directrice, de plusieurs Elus de la majorité municipale et de la Directrice Générale des Services de la commune.

La micro-crèche accueille 10 enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Les enfants sont reçus par une équipe de professionnelles diplômées et formées à la petite enfance. Différents rythmes de garde réguliers ou occasionnels sont proposés et une place d'urgence est possible pour les demandes de courte durée. Ce lieu d'accueil favorise le développement psychomoteur et la socialisation des enfants par le biais de jeux libres, dirigés et d'activités manuelles. Chaque activité est adaptée à l'âge des enfants (activités de découverte pour développer ses sens, activités manuelles pour éveiller la créativité, apprentissage de l'autonomie en crèche, etc.).

Les Poulbots Ventabren  
24, avenue Charles de Gaulle  
04 42 92 61 20 ou 06 89 62 45 54  
Ouverture de 8h à 18h du lundi au vendredi, toute l'année sauf jours fériés et congés annuels.  
contact@creche-lespoulbots.com  
www.creche-lespoulbots.com

# Les vœux de Monsieur le Maire à la population

*Vendredi 19 janvier, Monsieur le Maire a présenté ses meilleurs vœux aux Ventabrennais, venus nombreux pour l'occasion, près de 900 personnes.*

Cette année, les administrés ont eu le plaisir de visionner un magnifique court-métrage sur la commune, en ouverture de cérémonie. Vues impressionnantes sur Ventabren, manifestations sportives et culturelles, cérémonies officielles, toute la vie de la commune se reflétant à travers ces images. Entouré de son Conseil Municipal et d'Officiels sur la Tribune (Sandra DALBIN, Vice-présidente du Conseil Départemental - Eric DIARD, Député de la 12ème circonscription des BDR – Stéphane VANHAESEBROUCKE, Commandant de la gendarmerie d'Eguilles), Monsieur le Maire a ensuite pris la parole pour présenter notamment les grands projets en cours de la commune et une rétrospective des événements de l'année 2017. Il a également annoncé, qu'en 2018, il n'y aurait toujours pas d'augmentation d'impôts locaux à Ventabren. La cérémonie s'est achevée par le chant de la Marseillaise et des échanges amicaux autour d'un buffet dînatoire.



**Le court-métrage est visualisable sur le site internet : [www.ventabren.fr/decouvrir-sortir/galerie/](http://www.ventabren.fr/decouvrir-sortir/galerie/)**

## Repas de Noël des seniors



*Plus de 200 personnes étaient présentes pour l'annuel repas de Noël organisé par le CCAS et à destination exclusive des seniors de la commune de Ventabren.*

Christiane Oskanian, 1<sup>ère</sup> adjointe déléguée aux seniors et Geneviève GOURDY, responsable du CCAS, avaient concocté un excellent programme pour choyer leurs invités. Des amuse-bouches au dessert, le repas fut bien animé grâce au groupe de musique qui a su mettre l'ambiance. Du twist au Kuduro, de Mike Brant à Johnny Hallyday, il y en a eu pour tous les goûts.

Un beau moment de partage attendu par tous.



# Distinctions

*Lors de la présentation de ses vœux 2018, Monsieur le Maire a remis à ces trois personnalités la médaille de Citoyen d'Honneur de la commune.*



## Sarah BOUCHER-LEVEQUE

Sarah BOUCHER – LEVEQUE est arrivée à Ventabren à l'âge de 3 ans et y a suivi sa scolarité jusqu'au CM2.

Talenteuse, elle a commencé l'apprentissage de la Musique, à l'âge de 5 ans, au sein de l'École de Musique de Ventabren puis elle a intégré le Conservatoire régional d'Aix-en-Provence à 9 ans.

Sarah prépare son bac et notamment le Diplôme d'études Musicales qui est le diplôme le plus élevé délivré par les Conservatoires à Rayonnements régionaux. Le 13 octobre dernier, la jeune pianiste a donné une représentation à Ventabren, à l'occasion d'une soirée musicale organisée à la Salle Sainte-Victoire.

Forte de plusieurs années d'expérience, Sarah souhaite aujourd'hui accéder à un Conservatoire supérieur de niveau International, en France ou à l'étranger et devenir une Pianiste professionnelle.



## Marie-France HÉMON

Monitrice et directrice de colonies de vacances, Institutrice et enfin Conseillère Principale d'Éducation, Marie-France Hémon a consacré sa vie aux enfants.

Après quelques années passées à enseigner à Madagascar et au Cambodge, Marie-France Hémon est revenue en France et s'est finalement installée à Ventabren. Passionnée de sport, elle a été à l'initiative du premier club de volley de Ventabren, en collaboration avec Monsieur Duron.

Mère de 3 enfants et grand-mère de 5 petits-enfants, Marie-France aime voir évoluer les jeunes, les voir prendre les bonnes décisions et aller dans la bonne direction.

Depuis plusieurs années, elle a choisi de servir notre village et de rendre service à l'ensemble de nos concitoyens en intégrant la Réserve Communale de Sécurité Civile, ancien Comité Communal des Feux de Forêts.



## Soromon GOCHKARIAN

Soromon GOCHKARIAN s'est installé à Ventabren en 1993. Il est aujourd'hui Directeur de Poste sur le Pays Salonais.

Sportif, il est passionné par la course à pied. En 37 ans, il comptabilise 29 courses de 100km à son actif. C'est grâce à cette passion qu'il a pu sauver la vie de 6 jeunes personnes le matin du dimanche 7 mai 2017.

Une voiture s'est encastree dans le mur devant chez lui et était en train de prendre feu lorsqu'il est sorti. Par tous les moyens Soromon GOCHKARIAN a réussi à faire sortir l'ensemble des passagers du véhicule. Ces passagers, en état de choc, qui étaient dans l'incapacité de réagir.

Pour la deuxième fois de sa vie, Soromon GOCHKARIAN a sauvé celle d'autres personnes.

# Thérapeute énergétique

*(enfants, adultes, animaux et lieux), à distance ou sur place, Magnétiseuse, coupeuse de feu, Géobiologue, Atelier Pensée Positive et Méditations guidées*

**Christelle Landelle 06-50-28-99-92**  
**1381 route de Coudoux**  
**santesoineenergetiquepositive13.com**

## Atelier de « Pensée Positive »

J'anime des ateliers de 4 à 5 personnes afin de vous aider dans votre vie quotidienne.

**Les pensées que vous nourrissez sont plus importantes que ce que vous mangez.**

## L'énergétique

**La finalité de la séance** est de recharger et d'équilibrer l'énergie du corps pour favoriser l'auto-guérison, améliorer la santé physique et psychique de toute personne désirant augmenter son énergie vitale afin d'éviter les maladies chroniques, les allergies, retrouver un apaisement intérieur et développer son système immunitaire.

Ce soin permet aux enfants de reprendre confiance et contact avec eux-mêmes. (troubles physiques, anxiété, hyperactivité, difficulté du sommeil, troubles psychosomatiques, troubles d'apprentissage, etc.)

**En entreprise,** je propose une alternative naturelle préventive pour solutionner des situations liées aux conditions de travail. La séance individuelle, se déroule en 1 heure dans une pièce calme.

Pour les tarifs me consulter.

Pour les personnes subissant la radiothérapie liée à un traitement de cancer, je soulage les douleurs des brûlures tout comme celles occasionnées par un zona.

Le soin énergétique se pratique par l'apposition des mains. Les effets de bien être et de détente sont immédiats.

A noter : Les séances énergétiques ne se substituent en aucun cas aux prescriptions de votre médecin. Elles sont complémentaires. Le soin peut apaiser les effets indésirables d'un traitement médicamenteux, grâce à la stimulation du système immunitaire de l'organisme.

# Nouveau pôle santé "Le Prana"

## 15 chemin Fons Vicarii

### 4 masseurs-kinésithérapeutes :

- Fanny Morellato 04 42 28 71 58  
ou 06 67 50 13 04

- Thomas Peirone 04 42 28 71 58  
ou 06 22 46 19 30

- Marie Roy (cabinet et domicile)  
04 42 28 71 58  
ou 06 06 85 44 47 79

- Cécile Innocenti (cabinet ou domicile)  
04 42 28 71 58  
ou 06 01 99 54 86

**Ostéopathe** (adulte, enfants, nourrissons, sportifs, énergétique et psychologie corporelle appliquée) :

Fanny Morellato 06 67 50 13 04

### Hypnothérapeute :

Leslie Rolland 06 19 88 53 46

### Psychothérapeute :

Anne Rudisuhl 06 21 35 01 53

### Médecine traditionnelle chinoise :

Karinne Pérétie 06 08 14 65 41

### Audioprothésiste :

Noel Carrière 06 88 16 22 87

### Pédicure podologue :

Capucine Dubost 07 83 98 38 36

### Cours de yoga :

Valérie Jobert 06 22 01 11 43

### Cours de pilate et réflexologie :

Marianne Bovio 06 12 22 92 16

### Magnétiseuse :

Catherine TOURET 06 63 63 57 21



### ENERGETIQUE TRADITIONNELLE CHINOISE

**PERETIE Karinne - 06 08 14 65 41 - karinne.p@hotmail.fr**  
**Pôle santé - Chemin Fons Vicarii - 13122 VENTABREN**

*C'est dans une volonté permanente d'un mieux-être que je propose une approche de votre santé qui associe étroitement le corps et l'esprit. En Energétique Traditionnelle Chinoise, rien ne s'appréhende de manière isolée. Chaque phénomène étant relié à plusieurs autres. Cette lecture globale permet d'aller vers une harmonisation sur le long terme.*

*Si l'acupuncture est la méthode la plus couramment employée, j'utilise également la moxibustion japonaise (méthode sans aiguille), ainsi que le Tui Na (massage énergétique chinois) et la pharmacopée chinoise.*



## MAJORITÉ MUNICIPALE

L'année 2017 a été une année très riche sur le plan des projets structurels de la commune : sécurité, politique de l'habitat, développement économique et transition énergétique.

La campagne d'affichage très médiatisée que Monsieur le Maire avait lancé en 2016 a porté ses fruits, avec **une chute spectaculaire de 67% des cambriolages en 2017** (source Gendarmerie).

Les opérations de police-route, les patrouilles de nuit et le recrutement de deux agents supplémentaires de la Police municipale (effectif global de 5 agents et 2 ASVP) contribuent au quotidien à la lutte contre les incivilités, la diminution des risques en matière de sécurité routière et la défense des biens et des personnes de la commune. **Notre priorité votre sécurité.**

La Métropole aurait dû dès ce début 2018 adapter le transfert de plusieurs compétences des communes de son territoire.

Cependant en raison d'une organisation fragile de gestion, la Métropole a sollicité les communes par la signature de conventions de gestion dans les domaines tels que les aires et parcs de stationnement, les réseaux d'eau pluviale, la promotion du tourisme, les services de Défense extérieure contre l'incendie et celui du Plan Local d'Urbanisme (PLU), afin que chaque commune effectue ces compétences qu'elle a toujours gérées pour le compte de la Métropole.

En d'autres termes, une partie de ping-pong bien inutile au regard des frais que la Métropole engendre...

**C'est pourquoi, il était primordial que le PLU de la commune émerge avant l'échéance 2018-2019 pour éviter ainsi un contrôle métropolitain de notre territoire local.**

**Nous sommes donc très heureux et satisfaits qu'il ait été approuvé lors du dernier Conseil municipal de 2017, exécutoire le 19 janvier 2018, avec l'engagement et le soutien des services de l'Etat de n'émettre aucun recours, ne suivant aucune observation de l'enquêteur public.**

En effet le nouveau PLU est un plan de développement équilibré, pour un village durable, préservé et solidaire, répondant aux attentes des Ventabrennais, ceux qui ont émis des demandes particulières et ceux qui se félicitent de la préservation du cadre de vie.

Le PLU dessine une commune pour un horizon à 25 ans, pensant son territoire et ses reliefs, ses zones agricoles et d'AOC, son patrimoine remarquable, ses besoins en logements pour ses administrés, ses structures et équipements sportifs ou culturels, ses écoles, son bassin d'emploi, dressant des orientations d'aménagements et de programmation (OAP) qui mettent en avant des secteurs susceptibles et uniquement dans une projection de faisabilité, d'évoluer vers une urbanisation. Nous avons donc souhaité que le centre ancien de notre commune, perché sur son piton rocheux reste ce village traditionnel, paisible et charmant. Nous avons voulu limiter le tissage pavillonnaire et concentrer les projets urbanistiques sur quelques zones définies, favoriser les liaisons entre les quartiers.

Les espaces naturels représentent plus de la moitié du territoire communal, l'espace dédié à l'agriculture profite désormais de 65 ha supplémentaires (21% d'emprise lors de l'ancien PLU) et les espaces boisés classés (EBC) augmentent de 141 ha.

2017 a été une année riche sur le plan communal, permettant de consolider le lancement des grands projets comme la maison de retraite médicalisée (EHPAD) dont les travaux débiteront cette année ou le lancement des travaux de viabilisation de la RD10 qui permettront la création de la zone d'activités économiques de Château Blanc, le parc photovoltaïque, la cuisine centrale, le programme immobilier de standing de l'entrée de ville Est.

Mais également la ZAC de l'Héritière qui sera lancée dès la fin de l'année et qui préfigurera le quartier de demain, avec sa place de marché, ses équipements publics, son Groupe scolaire, ses commerces et ses logements.

Ces programmes immobiliers permettront à Ventabren de se doter des **logements sociaux dont nous avons besoin pour loger nos Ventabrennais. Ni plus, ni moins...**

Et nous aimerions tant que le groupe de socialistes et apparentés qui constitue l'opposition municipale cesse de gesticuler dans tous les sens, invoquant une évolution exponentielle des logements à Ventabren, de son nombre d'habitants, d'une catastrophe démographique !

Mensonges et désinformations d'une opposition qui conteste tout, des repas hebdomadaires des Séniors jusqu'au financement du permis pour les Jeunes, en passant par les projets structurels et indispensables !

**Nous sommes Ventabrennais avant tout et n'avons nullement l'intention de défigurer notre village, bien au contraire, et la preuve en est depuis 17 ans.**

La hausse démographique de la commune a toujours été maîtrisée et nous souhaitons maintenir une évolution rationnelle.

Il va sans dire, que lors de l'élaboration de tout nouveau projet, des études sur les équipements publics et la voirie sont réalisées, permettant d'appréhender avec exactitude les travaux à accomplir pour que la qualité du service public soit maintenue et garantie (écoles, accueils, sécurité, voirie...)

Nous travaillons actuellement avec le Conseil Départemental sur la **requalification de la route de Berre (RD10)** située en périmètre d'agglomération c'est-à-dire entre le rond-point Michel Home et le Pont du Canal. L'objectif étant de transformer cette départementale en boulevard urbain avec la création de véritables pistes cyclables et piétonnières, qui permettront de lutter contre le tout-voiture et renforcer la sécurité de chaque usager et chaque habitant. Notre priorité et notre objectif restent la préservation du cadre de vie de la commune et le bien-être de chacun de nos administrés, de la petite enfance jusqu'au bel âge.

C'est pourquoi cette année encore, nous vous encourageons à venir échanger avec nous et nous rencontrer lors des différentes réunions de quartier ou événements communaux que nous organisons.

Vous pouvez compter sur notre engagement et notre persévérance pour un village où il fait bon vivre.

**Les Elus de la Majorité Municipale :**  
**« Ventabren à Cœur »**

# GRUPE VIVRE À VENTABREN

## Plan local d'urbanisme : que va devenir ventabren ?

Le plan local d'urbanisme de Ventabren vient d'être révisé et a été approuvé par le conseil municipal du 11 décembre 2017.

### RESULTATS DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Le projet de PLU a fait l'objet d'une enquête publique, au cours de laquelle les Ventabrennais ont pu s'exprimer sur ce projet et rencontrer le commissaire-enquêteur, qui a tenu 5 permanences. Plus de 200 personnes ont fait connaître leur avis. Toutes ces demandes ont reçu une réponse que vous pouvez lire sur le site de la mairie. Dans ses conclusions, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable au projet de PLU, assorti de 5 réserves :

- **Réserve 1** : reconsidérer l'ensemble des principes d'aménagement de l'OAP Vieux Village (Orientation d'Aménagement et de Programmation) pour les adapter aux besoins des habitants et pour respecter l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France
- **Réserve 2** : supprimer la zone AUp (A Urbaniser), prévue pour accueillir un parc photovoltaïque dans une zone jusqu'ici naturelle
- **Réserve 3** : rétablir la Zone d'Activité Economique de Château Blanc dans les limites fixées par le PLU de 2009
- **Réserve 4** : supprimer du PLU la zone NI (Naturelle) correspondant au motocross du vallon de l'Escal
- **Réserve 5** : exclure de l'urbanisation les parcelles « Appellation d'Origine Protégée » situées à l'entrée ouest de la commune ainsi que la parcelle Méjeans de l'OAP Maralouine.

Le maire a décidé de satisfaire les réserves 1, 4 et 5 et n'a pas fait cas des réserves 2 et 3.

Nous aurons donc, très probablement, deux équipements nouveaux à l'extrémité Est de la commune : un parc photovoltaïque et une zone d'activité économique. Il n'est pas dans notre propos de développer ici les avantages et les inconvénients de ces projets, qui impacteront peu la vie des Ventabrennais.

### QUEL AVENIR POUR VENTABREN ?

Nous souhaitons plutôt nous interroger sur le devenir de notre commune et sur ce plan, il n'est pas facile d'y voir clair : **nous ne savons pas ce que va devenir Ventabren.**

Cette incertitude est liée au non respect de la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain), qui oblige les communes de plus de 3500 habitants appartenant à une agglomération de plus de 50 000 habitants à se doter de logements sociaux.

Après avoir dit pendant des années qu'il ne voulait pas de logements sociaux, puis avoir été pénalisé par des prélèvements sur le budget communal en raison de cette carence, le maire a dû signer en juin 2016 un contrat de mixité sociale avec le préfet du département.

Ce contrat impose un calendrier et des objectifs :

#### Engagements de la commune dans le cadre du contrat de mixité sociale

Le programme d'actions exposé dans le présent contrat de mixité sociale doit permettre l'atteinte des résultats suivants :

- Création de 15 logements locatifs sociaux sur la période 2014-2016
- Création de 200 logements locatifs sociaux sur la période 2017-2019
- Pour l'après 2019, la commune prévoit 11 opérations pour un total de 283 logements locatifs sociaux sur des secteurs à enjeux de développement urbain soumis à servitude de mixité sociale et définis au PLU en cours de révision.

Nous avons diffusé, en mai 2016, un bulletin à ce sujet, avec une carte localisant tous les programmes immobiliers avec logements sociaux. Le quartier de Maralouine, peu urbanisé, est particulièrement concerné et c'est pour cette raison que l'assainissement collectif y a été installé.

Ce **contrat de mixité sociale** devait trouver son prolongement dans la révision du PLU. De fait, sur le document 4-2 -0 du PLU (voir le dossier d'enquête sur le site de la mairie) on voit les mêmes « secteurs de mixité sociale » (SMS) que dans le contrat de 2016. Et on trouve dans le rapport de présentation du PLU les mêmes chiffres que dans le contrat de mixité sociale : à l'horizon 2037, donc dans 20 ans, 1600 logements supplémentaires à Ventabren, (on en compte 2230 actuellement) dont 490 sociaux, et une population de 8700 habitants (5067 actuellement).

C'est donc un **bouleversement de la physionomie de notre village** qui est planifié, d'autant plus que nombre de ces logements seront collectifs, avec des petits immeubles de 2 voire 3 étages. Comment alors prétendre à la « préservation du cadre de vie » inscrite au PLU ?

Cette augmentation très importante de la population **nécessite les équipements publics correspondants**. Certes la mairie étend le réseau d'assainissement collectif, mais il faut penser aussi au trafic routier engendré par cette population supplémentaire : la D10, qui est en même temps voie de desserte et voie de transit, sera rapidement engorgée aux heures de pointe. Nous avons demandé que des emplacements réservés soient inscrits au PLU pour réaliser à terme un contournement de Ventabren. Cela n'a pas été retenu.

A côté des équipements d'infrastructure que sont les réseaux, il faut aussi prévoir les équipements de superstructure (écoles, équipements sportifs, salles pour les activités associatives etc...) Les seuls prévus à ce jour, localisés à la ZAC de l'Héritière, seront bien vite insuffisants.

Cependant le maire nie ce développement futur. Il a signé le contrat mais il n'accepte pas ses chiffres. Au conseil municipal, il a affirmé « Jamais Ventabren ne comptera 10 000 habitants » et aussi « Je n'appliquerai pas les termes du contrat de mixité sociale. » (Voir La Provence du 14/12)

En écrivant ces lignes, nous apprenons la signature d'un arrêté préfectoral de carence en logements sociaux pour notre commune au titre de la période triennale 2014-2016, ce qui va fortement impacter nos finances. Comment le maire peut-il se permettre de jouer au chat et à la souris avec les représentants de l'Etat ? Chers Ventabrennais, nous sommes vraiment dans l'incertitude la plus complète. Certains parmi vous ont déjà expérimenté la difficulté de vendre leur habitation, en raison du risque pour Ventabren de se transformer et perdre son attrait. Nous vous laissons juges de la situation...

Monsieur le Maire reçoit sans rendez-vous les 1<sup>er</sup> et**MAIRIE**

17 Grand' Rue - 13122 Ventabren

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Secrétariat général : 04 42 28 80 14

Fax : 04 42 28 79 78

**Comptabilité**

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 16h30

**Pôle Enfance-Jeunesse :****Transports scolaires - services périscolaires**

Impasse de la Crémade, face au Centre de Loisirs « La Marelle » - 04 84 47 01 55

[enfance.jeunesse@mairie-ventabren.fr](mailto:enfance.jeunesse@mairie-ventabren.fr)**Service d'Etat Civil - Service élection**

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 16h30

(sauf le mercredi après-midi)

Et jusqu'à 18 heures sur rendez-vous

**SERVICES MUNICIPAUX ANNEXES****Services techniques :** 04 42 28 91 57**Service forêts :** 04 42 28 89 97**Cadastre - Urbanisme et environnement**

04 42 28 90 55

Du lundi au jeudi

de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Permanences du CAUE sur rendez-vous tous les 2<sup>èmes</sup>

mardis de chaque mois.

**Bibliothèque :**

Espace Matheron : 04 42 28 71 81

Mardi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Jeudi de 14h30 à 17h30

Vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Samedi de 9h30 à 12h00

**Restaurant scolaire**

Responsable Michel Staub - 04 42 28 87 10

**Musée - Office de Tourisme**

4 Bd de Provence - 04 42 28 76 47

**Centre Communal d'Action Sociale**

Un seul numéro : 04 42 28 85 66

Lundi et mercredi : de 8h30 à 12h30

et de 14h00 à 17h00

Mardi et jeudi : 8h30 à 11h00

Permanence de la Mission locale

3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00,

Espace Matheron

Liste des associations d'Aide à domicile à disposition.

**Permanences du conciliateur de justice du canton de Pélissanne**

Michèle WIELGOSZ-PITZINI

sur rendez-vous au 04 90 55 76 08

**Mairie de Pélissanne** (mairie annexe) :

les jeudis de 14h à 17h

**Mairie de Velaux** (nouvel Hôtel de Ville) :1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h30 à 16h30**ECOLE MATERNELLE**Directrice : M<sup>me</sup> FLUMIANI - 04 42 28 95 77**ECOLE PRIMAIRE**

Directeur : M. GIRAUD - 04 42 28 70 43

**CRECHE**Directrice : M<sup>me</sup> COTELLE - 04 42 28 78 25**CENTRE DE LOISIRS  
« La Marelle »**Responsable : Alexandra GAZZANO  
04 42 28 88 63**OFFICE MUNICIPAL  
DE LA CULTURE**Responsable : Alexandra CHABOT  
04 42 28 76 47**ECOLE DE MUSIQUE**Directrice Magali GUARINO  
[ecoledemusiquedeventabren@gmail.com](mailto:ecoledemusiquedeventabren@gmail.com)**SALLE REINE JEANNE**

04 42 28 80 07

**SALLE SAINTE VICTOIRE**

04 42 28 93 72

**LA POSTE** 04 42 28 80 30**TAXIS**Taxi Ventabren FRED ET FABIENNE :  
06 07 45 76 22

Taxi DANIELLE : 06 11 05 61 32 Jour et Nuit

Taxi Laurent NOQUET : 06 69 98 30 00

**EDF AIX-EN-PROVENCE**

0801 800 097

**PRESBYTERE Coudoux**

Père François-Régis MICHAUD

Contact sur le village : M<sup>me</sup> Mauclair

04 42 28 80 86

Secrétariat - Tél : 04 42 52 00 61

[adcoudoux@wanadoo.fr](mailto:adcoudoux@wanadoo.fr)**SOCIETE DES EAUX  
DE MARSEILLE**

Lambesc 08 10 400 500

**PHARMACIES**

Pharmacie de MORTAIN

613 Av. Victor Hugo - 13122 Ventabren

Tél : 04 42 28 80 25 - Fax : 04 42 28 80 28

Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h00 et  
de 15h à 19h00

Pharmacie du Centre

Centre Commercial Intermarché -

Tél : 04 42 28 75 87 - Fax : 04 42 28 86 21

Ouvert tous les jours de 8h30 à 19h30

**INFIRMIERES**M<sup>lle</sup> BALLAND

Quartier des Aires - 04 42 28 74 45

M<sup>me</sup> BALVERDE Vassila - 06 21 35 95 99M<sup>lle</sup> CHELLI Magali : 04 42 28 83 66

24, av. Ch. de Gaulle - 06 63 08 68 73

M<sup>lle</sup> CHELLI Marianne : 04 42 28 79 57

24, av. Ch. de Gaulle - 06 60 38 83 66

M<sup>me</sup> FARAUD Brigitte

Quartier Peyrès - 04 42 28 88 16

M<sup>me</sup> LLOSA - CESARINE : 04 42 28 82 24

16, les Mourades - 06 19 17 99 20

M<sup>me</sup> LEGRAND Emilie : 06 18 74 37 05M<sup>me</sup> WAUTERS Chantal : 04 42 28 96 59

12, Chemin des Espaillards - 06 86 57 88 93

**CLINIQUE VETERINAIRE**

M. CLOUZEAU M.

Quartier St Louis : 04 42 28 80 50

**MEDECINS**

Dr MARCHASSON

26, av. Ch. De Gaulle : 04 42 28 81 19

ou [www.docteurmarchasson.fr](http://www.docteurmarchasson.fr)

Dr REBOUD

26, av. Ch. De Gaulle : 04 42 28 70 90

Dr OPRE

Qu. Maralouine : 04 42 57 05 10

**OSTEOPATHES**M<sup>me</sup> MORELLATO F.

Ch. Fons Vicarii - 06 67 50 13 04

M<sup>me</sup> DESMARETZ PICHAVANT

11 bd de Provence : 06 25 35 62 53

**DENTISTES**

Dr PARA Claire et Dr EUDE Thibault

26, av. Ch. de Gaulle : 04 42 28 70 63

Drs OFFANT D. et LEGZIEL Ph.

Hameau des Bonfils : 04 42 92 53 58

04 42 92 52 78

**KINESITHERAPEUTES**

Chemin Fons Vicarii :

M. PETROV J. - 04 42 28 71 58

M<sup>me</sup> MORELLATO

06 67 50 13 04

M. PEIRONE - 06 22 46 19 30

M<sup>me</sup> ROY - 06 85 44 47 79M<sup>me</sup> INNOCENTI

M. MOLINERO :

Qu Maralouine - 06 80 45 88 79

**ORTHOPHONISTES**M<sup>me</sup> LEONE

26, av. Charles de Gaulle : 06 59 44 89 59

M<sup>me</sup> AMIOT

23, Lot. Les Oliviers 1 : 06 30 91 51 18

Mme THIL

Qu. Maralouine : 06 21 42 14 34

3<sup>e</sup> mardis de chaque mois de 9h00 à 11h00



## Transport à la demande

Ce transport vous permet de vous déplacer en toute liberté sur le secteur de Coudoux, Eguilles, Ventabren. Le délai de réservation est de 2h au minimum avant le déplacement prévu et jusqu'à 15 jours maximum.

**N° VERT : 09 70 83 01 23**

(gratuit depuis un poste fixe).

**Tous les jours de 8h à 18h, sauf les samedis, dimanches et jours fériés.**

## NAVETTE POUR LES SENIORS

En plus de la navette interne, un transport spécialement pour les Seniors est mis en place gratuitement tous les vendredis matins.

**Prendre rendez-vous au 06 70 06 21 81.**



Pour connaître les tarifs, horaires ou toute autre information

[www.ventabren.fr](http://www.ventabren.fr)

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

REGNIER Noée 29/08/2017  
 GERVASI GUERRERO Maëlys 02/09/2017  
 LUDWIG Chloé 03/09/2017  
 PIFFARD Cyprien 19/09/2017  
 LECERF Hugo 20/09/2017  
 DENIAU HERGOTT Alix 22/09/2017  
 MINNE Lou 24/09/2017  
 BERNO POLIZZI Anaë 24/09/2017  
 TIERTANT Tyler 24/09/2017  
 SAMMUT Andy 25/09/2017  
 PIZZATA Noa 26/09/2017

ALESSANDRINI Adrien 27/09/2017  
 ALESSANDRINI Romain 27/09/2017  
 VANOYE Côme 27/09/2017  
 BERTRAND Tony 18/10/2017  
 HALLIER Johan 20/10/2017  
 GUILLARME Arthur 24/10/2017  
 FANUCCI Ange 01/11/2017  
 MARIN Tom 04/11/2017  
 BONNEVAL GOLOVIN Konstantin 07/11/2017  
 ABBONATO-BEI Luca 10/11/2017  
 MATEO Elliott 17/11/2017  
 LAFORTUNE Kenzo 22/11/2017  
 BIEULAYGUE Flavie 22/11/2017

BRECHARD Gabin 27/11/2017  
 AMALOU CHEVALIER Sara 30/11/2017  
 VANSTEELANT Lorik 19/12/2017  
 VIOLA Jeanne 27/12/2017  
 SANCHEZ Lola 28/12/2017  
 RODRIGUEZ Gabrielle 3/01/2018  
 ROUAN Elora 4/01/2018  
 ROUAN Harmonie 4/01/2018  
 SODDU Kylie 5/01/2018  
 RODRIGUEZ Gabrielle 03/01/2018  
 CLARET Jacques 15/01/2018  
 CAMPAGNOLI Nyla 23/01/2018

## DÉCÈS

EYRIES Allain 02/09/2017  
 AMAR Paulette 17/09/2017  
 AUDIBERT Maurice 18/09/2017  
 TISSANDIÉ Henri 20/09/2017  
 BRACCO Pierre 25/09/2017  
 MAUGET Jean 27/09/2017  
 GRONDIN Sébastien 09/10/2017

VERNIN Charles 15/11/2017  
 FOUÉRE Janine 01/12/2017  
 ABENZA Félix 17/12/2017  
 PUPESCHI Gérard 17/12/2017  
 CASALINO Gaston 20/12/2017  
 JANTSCH Alfred 13/01/2018  
 DERACHE Jean 24/01/2018  
 BEVERAGGI Nicole 25/01/2018  
 COUTELAN Jean Pierre 07/02/2018

## MARIAGES

BINKOWSKI David - JOLY Stéphanie 26/08/2017  
 FACCILOLO Thomas - CÔME Laura 23/09/2017  
 MÉRIAUX Jefferson - HARREL Françoise 23/09/2017  
 GREARD Frank - FEIX Mallauray 23/09/2017

QUERO Michaël - GASTALDI Manon 21/10/2017  
 ZIEGLER Romain - BESSON Laurène 08/09/2017  
 GARCIA Sébastien - GIORDANO Carole 07/10/2017  
 ROULAND Norbert - NEKRASOVA Nadezhda 27/11/2017  
 LLANUSA Pierre-Jean - BOITAUD Magali 06/01/2018  
 SOARES Magno - PEREIRA-BARBOSA Amanda 13/01/2018

## SERVICES D'URGENCE

URGENCES  
 15 ou 112  
 (depuis un portable)

POMPIERS  
 En cas d'accident ou d'incendie,  
 composez le : 18  
 ou 04 42 52 03 54

HÔPITAL AIX S.M.U.R.  
 04 42 33 50 00

SOS MÉDECINS  
 AIX-EN-PROVENCE  
 04 42 26 24 00

CENTRE ANTIPOISON  
 04 91 75 25 25

GENDARMERIE EGUILLES  
 04 42 92 53 55

POLICE MUNICIPALE  
 04 42 28 89 97

RÉSERVE COMMUNALE  
 DE SÉCURITÉ CIVILE :  
 06 75 63 50 21  
 04 42 28 70 21

# MANIFESTATIONS 2018



## **Concert hommage à Johnny Hallyday "La voix de Johnny avec Jean Baptiste Guegan"**

**Samedi 7 avril 2017**

Salle Reine Jeanne

Organisé par la Commune et offert aux Ventabrennais  
(sur inscriptions)

## **Fête de la Saint-Jean**

**Vendredi 22 juin 2018**

Vieux Moulin

Organisé par l'Office Municipal de la Culture

## **Kermesse et Cinéma plein air (Ecole élémentaire Edouard Peisson)**

**Mardi 26 juin 2018**

Cour de l'école Edouard Peisson

Organisé par l'Office Municipal de la Culture et la FCPE

## **Festival du Court Métrage "Courts dans le vent"**

**Vendredi 6 et samedi 7 avril 2018**

Salle Sainte Victoire

Organisé par les Amis du Festival

## **Fête Nationale**

**Vendredi 13 juillet 2018**

Esplanade Salle Reine Jeanne

Organisé par l'Office Municipal de la Culture

## **Science Tour et Bourse aux Livres/Jouets**

**Samedi 14 avril 2018**

Salle et Esplanade Sainte-Victoire

Organisés par l'Office Municipal de la Culture et la FCPE

## **Jean- Pierre Coutelan 1935 - 2018**

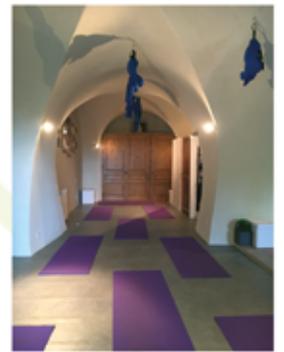




# GRAVITY R

yoga aerien, pilates et danse

## STUDIO DE COACHING SPORT SANTÉ ET BIEN ETRE



### **PILATES : RENFORCEZ LES MUSCLES DE VOTRE POSTURE**

pratique douce de renforcement du core (centre) et du corps, composée d'un ensemble d'exercices posturaux codifiés en mouvements et en répétitions.

### **POSTURAL BALL : RÉCONCILIEZ-VOUS AVEC VOTRE DOS**

permet de renforcer les muscles profonds, libérer les tensions physiques et psychiques. Méthode pratiquée en contact permanent avec un gros ballon.

### **YOGA AÉRIEN : APPRENEZ À VOLER**

méthode alternant une progression naturelle de postures en appui au sol et postures plus aériennes à l'aide d'un hamac

### **COACHING PERSONNALISÉ**

entraînement sportif personnalisé et adapté à chaque personne de la réathlétisation, à la préparation physique, en passant par l'accompagnement à la personne (perte de poids, entretien physique, suivi après pathologies graves)

178 CHEMIN DU HAMEAU DES NOURADONS 13122 VENTABREN

[WWW.GRAVITYR.ORG](http://WWW.GRAVITYR.ORG)

Contact Sandrine Pellegrin : 0619417016



**50€**  
**OFFERTS\***  
OFFRE  
SENIOR

7J/7 > 6H/23H • [KEEPCOOL.FR](http://KEEPCOOL.FR)

# DÉCOUVREZ LE SPORT BONHEUR®

OFFRE VALABLE DANS LES SALLES : AIX ROTONDE • AIX LA PIOLINE • AIX LES MILLES  
AIX LA DURANNE • AIX FACULTÉS • AIX CENTRE • ÉGUILLES • ROUSSET

**KeepCool**

\*Offre valable dans les salles Keep Cool participantes jusqu'au 30/03/2019 pour tout nouvel abonnement avec engagement de 12 mois. Non cumulable avec d'autres offres. Keep Cool et le Sport Bonheur sont des marques déposées de DG Holding, DGD AIX 533 988 590